

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 20 (1923)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Dailens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

Monsieur F. COSANDIER, Le Chalet, Le Locle.

VINGTIÈME ANNÉE

N° 8.

AOUT 1923

Sommaire — Conseils aux débutants pour août, par SCHUMACHER. — Administration. — Assemblée des délégués du 17 février 1923, rapport du Président (suite et fin), par A. MAYOR. — L'acariose, par J. GIGON, insp. cantonal. — La phytisie des abeilles, par L. M. — Histoire d'une reine, par C. THIÉBAUD. — Curieuse ponte d'une reine sportive, par Ed. YERSIN. — Les miellats, par Alin CAILLAS. — Pesées de ruches. — Bienvenue, par A. ROULIER. — Assemblée générale à Nyon. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Dons reçus.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR AOUT

Trop facilement on s'imagine qu'il n'y a rien à faire en août au rucher. C'est une grave erreur, lourde de lointaines conséquences. A notre avis, c'est au contraire le mois qui prépare le mieux les colonies pour l'année suivante, car si vous délaissiez vos ruches pendant ce mois, ce sera trop tard en septembre pour réveiller l'activité de la reine et lui faire pondre une nouvelle génération.

Heureusement, d'après ce que nous apprenons, juillet répare un peu ce que mai et juin n'avaient su faire. Notre ruche sur bascule a récupéré pendant les dix premiers jours de juillet tout ce qu'elle avait perdu en juin ; c'est du miel noir, mais c'est du miel et les corps de ruches ont repris meilleure tournure. De même la ponte a repris vigoureusement ; si cette miellée s'arrêtait, c'est alors, mon

cher débutant, qu'il *faudra continuer à stimuler la ponte de la reine*, après avoir enlevé la hausse bien entendu.

Et encore, avant de commencer à donner du sirop, il sera bon d'enlever les rayons extérieurs, rapprocher les partitions (tout cela suivant la force de la colonie) afin d'avoir un nid à couvain bien compact et de la nourriture à proximité du centre de vie pour l'hiver.

Ces opérations ne sont pas agréables, je le veux bien, mais si vous aimez vraiment les abeilles, vous les ferez encore volontiers. Rétrécissez le trou de vol, avant toute chose ; puis opérez rapidement, et très calmement. Si vous avez plusieurs ruches, faites votre travail en plusieurs fois peut-être, car les abeilles s'excitent facilement à cette époque et le pillage est vite déchaîné. Essayez de calmer vos abeilles avec un vaporisateur qui répande un nuage très fin ; l'eau ainsi répandue a souvent plus d'effet que la fumée. Puis ayez soin de bien replacer toile et planchettes, matelas, etc., car les fureteuses ont un nez qui ne doit rien au vôtre même si vous passez pour l'avoir très fin.

La fête de la Romande si magistralement organisée par la Section de Nyon a laissé à tous ses participants un souvenir qui ne s'effacera pas ; de plus c'est elle qui a décidé le soleil à réapparaître, aussi lui devons-nous une vive reconnaissance. Dès ce moment, en effet, les ruches ont repris vie ; souhaitons que le mois d'août continue ce que juillet a commencé.

N'oubliez pas de soigner vos rayons de hausse, si vous ne les remettez pas sur les ruches, la fausse-teigne les guette ou bien les pillardes qui les rongeront jusque et y compris la paroi médiane.

Le miel est rare partout, non seulement en Suisse romande, mais chez nos Confédérés aussi, de même qu'à l'étranger, en France spécialement. Que chacun prenne soin d'en garder pour satisfaire les anciens clients et pour en avoir de quoi répondre aux nombreuses demandes qui se produiront en hiver. *Schumacher.*

ADMINISTRATION

Pour les annonces, on est prié de s'adresser à M. F. COSANDIER,
Le Chalet, LE LOCLE.

* * *

L'administration du *Bulletin* remercie vivement les quelques membres qui ont bien voulu lui envoyer le numéro de *février*.

Il aimerait en recevoir encore ainsi que des numéros de *janvier*.

Messieurs les caissiers des Sections sont priés de prendre note que la cotisation à payer dès maintenant est de *Fr. 3.50* pour les membres admis dès le 30 juin. *Schumacher.*

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 17 FÉVRIER 1923

Rapport du Président.

(SUITE ET FIN)

En 1922, en mai déjà, nous avons le regret de devoir enregistrer la démission de M. Louis Joly, de Noiraigue, qui se retirait du Comité pour des raisons de santé. C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris la maladie de M. Joly et nos vœux de prompt rétablissement ont accompagné cet ami dans sa retraite.

Comité. — Votre Comité s'est réuni aussi souvent que les circonstances l'ont exigé. Il s'est efforcé de résoudre selon les possibilités, toutes les questions en cours, tant pour assurer la marche régulière de la Société que pour celle du journal.

A ce sujet, notre bureau a étudié sérieusement la question soulevée qu'on laissait peut-être à tort sur les mêmes épaules le fardeau parfois lourd de la rédaction, de l'administration et de la caisse. Eh bien, Messieurs, l'étude de cette question nous a montré pour des raisons d'ordre pratique et économique, que pour autant que l'on trouve un cerveau merveilleusement organisé comme l'est celui du titulaire de ces charges, il était préférable et dans l'intérêt même de la bonne marche des affaires de maintenir cette réunion.

La question impression du journal n'a pas été sans donner beaucoup de tracas au bureau, et surtout à l'administrateur. A chaque instant, des abonnés, dont les intentions sont très louables, mais peu au courant de la convention qui nous lie, croient bien faire en envoyant au président ou à l'administrateur l'adresse d'imprimeries qu'ils supposent travailler à meilleur marché. Dans chaque cas le bureau a étudié les offres faites, mais toujours il a dû les repousser parce que plus onéreuses pour la Société.

Qu'il me soit permis de rassurer tous nos abonnés et de dire ici que le Comité et plus particulièrement l'administrateur, gardien de la caisse, ne manquent pas une occasion d'étudier la réalisation d'un gain tant petit soit-il. Aussi grâce à cette sage mesure, cette caisse a pris des formes rondelettes mais cela ne veut pas dire qu'il y ait pléthore, non, pas même un commencement.

D'autres questions ont également été étudiées et résolues ; elles n'attendent que votre approbation pour être mises à exécution.

Les conférences semblent avoir été un peu délaissées. Plusieurs sections se sont adressées directement à la Fédération ou au Département de l'agriculture. Notre caissier en a indemnisé seize.

Ce mode d'enseignement ne nous paraît pas encore assez utilisé ; à moins que, tel ce congressiste de Marseille, vous vous écriiez : « C'est des professeurs qu'il nous faut, les conférenciers ne sont que des bavards. »

La réunion d'auditeurs nombreux offre quelquefois des difficultés de réalisation, mais les Comités de sections ne doivent pas se décourager. Leur tâche est de savoir fixer, ou choisir le moment opportun. Il faut rendre ces réunions agréables ; l'apiculteur a parfois besoin d'être attiré.

Une section du nord, qui chaque année à sa réunion ordinaire d'hiver, organise une petite tombola apicole entre ses membres, fait toujours salle comble.

Une réunion facultative des présidents de section ou de leurs remplaçants eut lieu, le 29 octobre, à Yverdon. Une vingtaine de sections étaient représentées. L'échange de vues des plus intéressantes qui suivit pendant cette séance nous autorise à dire que cette réunion, quoique hors statuts, est des plus utiles pour l'orientation de votre Comité sur les idées et les travaux effectués au sein des sections, de même que pour avoir l'opinion de celles-ci sur un projet du budget, toujours très difficile à établir. L'assemblée des délégués s'est déjà prononcée pour le maintien de ces réunions, c'est pourquoi nous n'y reviendrons pas ; mais qu'il me soit permis d'émettre le vœu que toutes les sections veuillent bien consentir à leur président une modeste indemnité de route, afin que toutes puissent être représentées à cette réunion qui leur permettra, à la fin de l'année apicole, de reprendre contact entre elles et surtout avec votre Comité.

Il est encore une question, Messieurs, qui nous a valu bien des consultations ; c'est celle de l'imposition arbitraire des ruches.

Pendant ces dernières années, dans certaines communes vaudaises notamment, puisque nous ne connaissons pas suffisamment le mode d'imposition des autres cantons, il semble que l'on se soit acharné sur ces pauvres abeilles ou leurs propriétaires.

Ces insectes qui vous piquent, qui vous volent et vous pillent les maisons ne sont-ils pas tout indiqués pour apporter leur contribution dans les caisses communales ? Il faut faire argent de tout. Malheureusement les gouvernements n'ont pas eu plus de prudence que le peuple pendant les années grasses. Au contraire, il semble qu'ils ont pris un malin plaisir à laisser développer une quantité de branches gourmandes qui ruinent l'arbre, mais qu'aujourd'hui on n'ose plus supprimer.

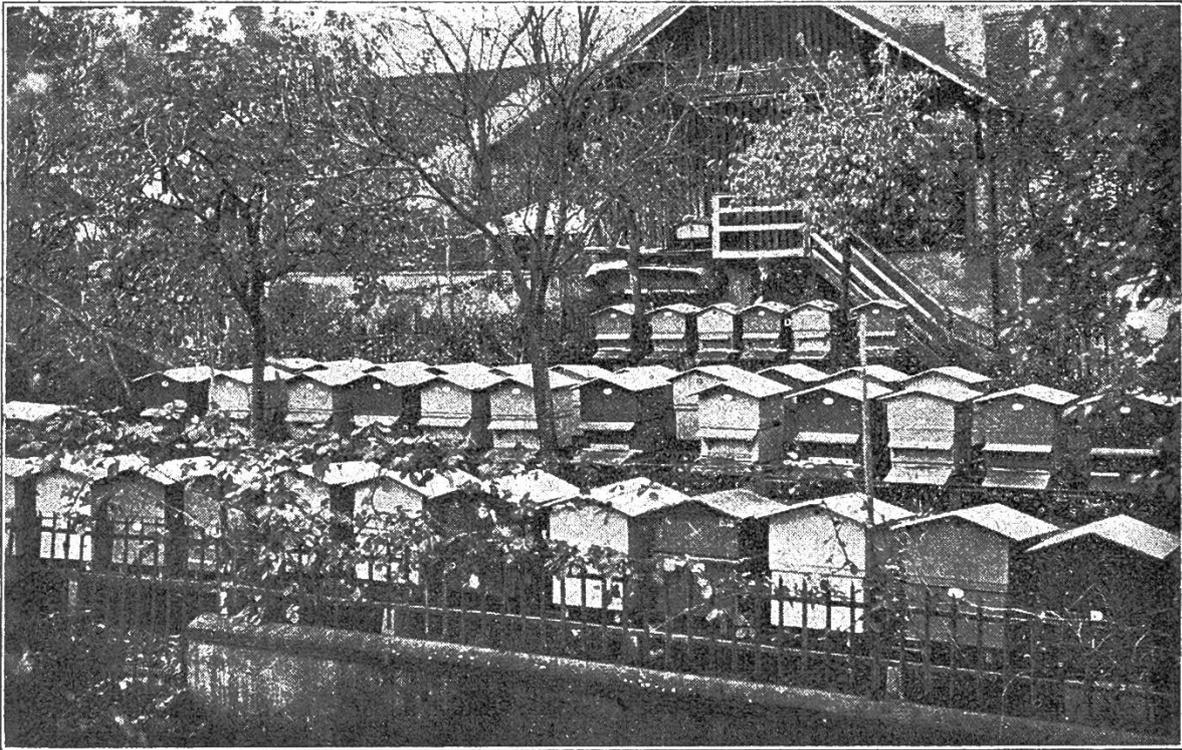
Le canton de Vaud a adopté, le 24 janvier 1923, une nouvelle loi d'impôts qui, à l'article 17^b dit : « Sont considérés comme fortune,

tous bien meubles par leur nature ou par la détermination de la loi, quelle que soit leur situation, ou le revenu qu'ils procurent. »

En conséquence, la valeur des ruches et du matériel apicole doit être comprise dans la déclaration de fortune tout comme le bétail bovin et le cheptel de la ferme.

Apiculteurs et agriculteurs payent donc le même taux sur la base imposable de ce cheptel.

C'est juste. Mais où je ne suis plus d'accord, c'est avec une autre loi qui confère aux communes le droit de décréter qu'il sera prélevé



Rucher de M. Courvoisier, instit. à Trélex (Vaud).

un impôt communal spécial sur des éléments de fortune déjà compris dans la déclaration pour l'impôt de l'Etat. Et dans certaines communes, pour peu que le syndic ou le président du Conseil soit en délicatesse avec nos avettes, l'apiculteur sera le premier visé. Il payera alors à double sur une partie de sa fortune, ce qui est injuste.

Nous engageons vivement les apiculteurs à se défendre énergiquement toutes les fois que le cas se présentera ; car de quel droit les autorités communales frapperaient-elles de préférence les ruches d'abeilles plutôt que les vaches ou les chevaux ?

Enfin, Messieurs, je termine ce trop long rapport en disant : « Nous tous qui sommes ici les représentants de la Société romande

d'apiculture, nous devons nous demander si, pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons vraiment voué tous nos efforts et fait tout ce qu'il nous était possible de faire dans l'intérêt du progrès général de l'apiculture, et pour le bien de la Société que nous représentons.

Je ne fais que poser la question, Messieurs, laissant à chacun le soin de répondre.

Novalles, janvier 1923.

A. Mayor.

L'ACARIOSE

Apiculteurs de la Suisse romande, soyez sur vos gardes ! Cette nouvelle maladie, constatée en Suisse depuis ce printemps, est plus grave que toutes les autres et nous menace sérieusement. Elle ne peut « se créer » chez nous et a dû être importée. Donc, c'est vous, apiculteurs, à veiller sur votre rucher. *En lisant les ravages que l'acarien a entraînés en Angleterre, Amérique et certaines régions françaises, nous devons être soucieux en pensant que des foyers ont été découverts à nos portes, notamment à Genève et Boncourt.*

Vous connaissez tous l'arrêté fédéral du 18 avril 1923 et cet arrêté seul peut vous convaincre de la gravité de la maladie et combien notre situation apicole économique est compromise.

En ce qui concerne le foyer de Boncourt, il est aujourd'hui démontré et prouvé que l'acariose nous est venue de France, c'est-à-dire de Delle. Ici, les ruchers ayant été visités et des abeilles expédiées à l'Établissement fédéral de bactériologie du Liebefeld à Berne, M. le Docteur O. Morgenthaler a reconnu la présence de l'acarien dans deux ruchers. Il n'y a plus de doute que les abeilles des trois apiculteurs de Boncourt ont été en contact avec les ruches de Delle et de là ont importé la maladie chez nous.

Le Gouvernement français s'occupe actuellement de la réorganisation de l'apiculture sur son sol et à cet effet avait délégué pour quelques temps M. le Docteur Vincens au Liebefeld, pour étudier les maladies des abeilles (la spécialité si bien approfondie du Docteur Morgenthaler) et nos lois y relatives. Le Docteur Vincens assistait à l'assemblée générale de Nyon. Il est à espérer que le Gouvernement français ne tardera pas à décréter une loi pour combattre les maladies des abeilles, autant utile que nécessaire pour son bien-être national que pour notre sauvegarde frontalière.

Une question impérieuse se pose : Que faire avec les cas de Delle ? Nous y avons encore découvert la loque ! Autant que ces foyers ne

seront pas détruits, l'acariose se propagera de plus en plus dans nos riantes vallées.

Le cas de Delle est typique quant à la propagation rapide de l'acariose, car à côté de la loque stationnaire (il n'y en a pas à Boncourt) l'acarien a pénétré dans les plus beaux ruchers. Il ne s'agit plus de négligences ou fausses manœuvres, mais le plus expérimenté des apiculteurs et le plus soigneux peut avoir la maladie et alors quel crève-cœur !

La Société romande ne devrait-elle pas, en étroite collaboration avec l'Institut du Liebefeld à Berne, poser la question et faire ressortir la gravité du cas au Gouvernement français ?

Pour le moment, tous les apiculteurs doivent exercer une grande surveillance sur les ruchers et c'est le moment de rappeler les préceptes qui concernent aussi la loque, mais à observer rigoureusement :

1. Chacun devrait avoir à cœur de ne rien avoir à faire avec son voisin en ce qui concerne achat, prêt ou échange d'abeilles ou de matériel.

2. A fortiori, n'achetez aucun essaim du dehors et pour le matériel s'en remettre cette fois entièrement à nos maisons suisses, sans convoiter le bénéfice des changes. Le moment est assez critique pour éviter de s'exposer à perdre son propre rucher et compromettre ceux des voisins.

On m'objectera que le matériel neuf n'est pas infecté mais je répondrai que quiconque a l'habitude de trafiquer avec le matériel sera tenté de le faire avec les abeilles et les cadres.

J'espère que l'acariose combattue énergiquement se localisera. Je compte sur de l'appui pour résoudre le cas très perplexé de Boncourt.

De l'Ajoie.

J. Gigon, inspecteur cantonal.

LA PHTYSIE DES ABEILLES

Un collègue apiculteur des Franches-Montagnes est venu me trouver pour me raconter, tout consterné, que ses abeilles étaient atteintes d'une maladie inconnue qui causait d'énormes ravages dans son rucher. Deux colonies s'étaient déjà éteintes et d'autres allaient suivre sans compter que le mal avait été constaté également chez des voisins. Quelle pouvait être cette maladie mystérieuse, ne serait-ce pas l'acariose ? Voilà la question qui me fut posée.

Une visite à mon rucher me fit constater que de nouvelles colonies étaient atteintes du même mal. Les pauvres bestioles viennent mourir dehors, se traînent sur la planche de vol dans des convulsions douloureuses.

Evidemment, il ne peut être question d'acariose qui n'est pas prête, je l'espère bien, de faire son apparition dans nos montagnes où nous ferons bonne garde. Le climat ne lui serait d'ailleurs pas propice.

La maladie qui venait de m'être signalée n'était autre que la phtysie du printemps. Elle est la conséquence de tout un cortège de circonstances défavorables : mauvaise qualité du miel, insuffisance de pollen dû à un automne trop pluvieux, claustration durant six mois.

Voici les renseignements que j'ai puisés dans un ouvrage de langue allemande au sujet de cette maladie :

« En avril et en mai, il arrive que des colonies isolées, parfois des ruchers entiers, au lieu de se développer, deviennent de plus en plus faibles pour disparaître totalement. Il faut attribuer ce mal à la mort prématurée et dans des proportions démesurées des vieilles abeilles. Ces colonies n'ont par conséquent que peu d'abeilles pour l'entretien du couvain qui insuffisamment réchauffé et mal soigné donne naissance à des individus affaiblis. Ainsi le mal va en s'aggravant.

» Les causes de cette maladie sont diverses. Quand il ne s'agit que d'un cas isolé, on peut l'attribuer à une reine affaiblie dont l'œuf et les larves portent les germes d'une mort précoce. Mais en règle générale, la maladie est due à une nourriture peu appropriée et au manque de pollen qui ont causé une sous-alimentation du couvain. »

Les colonies phtysiques, doivent être resserrées et approvisionnées avec du miel liquide. Si l'effet est nul, il faut réunir à une forte ruche.

L'année dernière laisse de bons souvenirs, à côté de mauvais, car si elle fut d'une abondance rare, elle compte parmi les plus meurtrières, du moins dans notre contrée.

Les colonies ont disparu en grand nombre de la dysenterie et au moment où l'on croyait avoir doublé le cap des difficultés, on constate qu'une autre maladie vient encore éclaircir les rangs.

L'automne pluvieux, c'est à peine si nos abeilles pouvaient sortir deux ou trois jours par mois, n'a pas permis de faire cette jolie couronne de pollen habituelle qui, avec une nourriture appropriée, fait l'espoir de la ruche au printemps. La qualité du miel laissait souvent fort à désirer. Toutes ces circonstances réunies ont provoqué le mal

qui vient d'être décrit et que je pressentais à l'automne, sans le connaître comme aujourd'hui.

Malgré tout, ne nous abandonnons pas au découragement et le cœur gonflé d'espoir, recommençons une campagne nouvelle qui nous récompensera de nos peines et de nos déboires.

L. M.

HISTOIRE D'UNE REINE

Le 3 mai une aimable voisine, à laquelle j'avais aidé à ramasser un essaim, me fit cadeau d'une jeune reine éclosée dans nos mains. Casée dans une boîte à allumettes elle passa la nuit à mes chastes côtés, dans le même lit. Le lendemain, marquée d'une superbe tache jaune sur le thorax (Oh ! M. Keller) elle fut introduite avec une poignée d'abeilles dans une ruche Stöckli. Une dizaine de jours plus tard, la ponte avait commencé, plusieurs œufs dans la même cellule. Le 6 juin je constatai que madame la reine m'avait faussé compagnie ; la moitié à peu près des abeilles étaient restées pour soigner le couvain et élever deux cellules royales, mais quelle ne fut pas ma surprise le lundi 11 juin de la retrouver dans une ruche voisine, distante d'une dizaine de mètres, pondant superbement et entourée, par les abeilles de la dite ruche, de tous les soins qui sont dus à une majesté de choix. J'ai découvert dans cette dernière colonie une cellule royale ouverte qui dévoilera maintenant le mystère. Est-ce les abeilles de la vieille ruche qui, se trouvant sans reine, sont venues inviter la jeune majesté ? Est-ce elle qui, étant trop prolifique et ne pouvant, faute de couveuses, poudre à sa volonté, aura essaimé et aura remarqué qu'une ruche, parmi les autres, avait besoin d'une mère ?

Il serait intéressant de connaître l'opinion des apiculteurs observateurs.

C. Thiébaud.

CURIEUSE PONTE D'UNE REINE SPORTIVE

Je me souviens dans mes jeunes années avoir entendu raconter par mes parents qu'un jeune Chinois en séjour à Fleurier, très probablement pour suivre un apprentissage d'horlogerie, disait volontiers quand il a su ébaucher un peu de français et lorsqu'il avait connaissance d'un fait quelque peu surprenant : « Moi pas vu, moi pas croire. »

En lisant ce qui va suivre mes chers collègues, ne soyez pas dans le doute comme notre Chinois, le fait extraordinaire d'une reine faisant de l'acrobatie tout en procédant à sa ponte est absolument véridique ; cela se passait dans mon rucher pendant le courant de mai, dans un essaim fourni avec d'autres par M. Doy, à Ballaigues, desquels j'ai eu pleine satisfaction sans compter l'agréable surprise de cette fameuse reine dressée à l'égal à peu près des Knie qui en ce moment donnent de brillantes représentations à Neuchâtel. J'ai introduit ce fameux essaim dans une ruche à *cadres fixes*, ayant donc dans sa partie supérieure, comme chacun peut se le représenter, un passage pour l'accès au capot (quand il y a lieu de le poser), puis comme j'avais depuis notre fameuse récolte de l'année dernière une grosse réserve de grands cadres bien remplis de miel de deuxième récolte, j'étais déjà en souci de ne pouvoir les utiliser tous ; hélas ! depuis lors il m'en a manqué (comme quoi il ne faut pas se tourmenter de l'abondance).

Donc, plutôt que de confectionner du sirop pour cet essaim, je posai sur ma ruche fixe un cadre bien rempli sur une face et qu'au préalable je désoperculai et après l'avoir par deux ou trois petites cales un peu surélevé de la ruche pour en faciliter l'accès aux abeilles ; j'ai recouvert le tout soigneusement pour éviter que des abeilles s'échappent. Au bout de deux ou trois jours je soulevai un peu ce cadre et constatai qu'il était plus léger mais remarquai aussi qu'il était encore couvert d'abeilles ; pensant qu'elles n'avaient pas encore fini de le vider je laissai le tout en place. De nouveau deux ou trois jours après même constatation et toujours ce fort groupe d'abeilles ; intrigué, j'enlevai ce cadre et comme il s'agit d'un rucher fermé, je suis allé dehors brosser les abeilles sur la planchette d'entrée ; par une manœuvre maladroite je laissai même tomber ce cadre d'assez haut sur une bordure de ciment ; il fut ainsi enfin débarrassé des abeilles. Mais à ma grande stupéfaction, que vois-je ? mon cadre absolument *garni d'œufs* et une ponte des plus régulières, puis autour des œufs un beau cercle bien marqué de trois à quatre centimètres de large rempli de miel ; notez que ma ruche avait ses cadres bâtis, donc place plus que suffisante pour la ponte normale.

Ma reine (son ancien propriétaire ferait-il du dressage, je ne le pense pas), donc ma reine *dressée ou pas* se suspendait (impossible autrement, le cadre étant placé horizontalement) comme une mouche au plafond d'une chambre pour garnir d'œufs les cellules ; voyez les contorsions qu'elle devait exécuter au grand ébahissement sans doute de ses filles qui se plaisaient à surveiller ses tours d'équilibriste

ou d'ascensionniste ; malgré la chute du cadre je ne remarquai pas d'œufs déplacés ; j'introduisis alors celui-ci dans une de mes colonies ; quelques jours après, visite à ce cadre dont toutes les cellules sans qu'il en manquât une seule, sauf bien entendu ce cercle de miel qui sans doute marquait l'enceinte du cirque, étaient bien operculées. Conclusion : d'abord de par la position qu'avait cette majesté pour les introduire au fond des cellules, puis ensuite par le fort choc qu'à reçu ce cadre, nécessairement les œufs sont bien collés et plus adhérents au fond des cellules qu'on ne pouvait le supposer.

Fleurier, juillet 1923.

Ed. Yersin.

LES MIELLATS

Nos lecteurs savent tous ce que c'est qu'un miellat. Pour nos abeilles, dans les années de disette, ils sont parfois d'un précieux secours ; s'ils constituent des produits moins appréciés du public, ils n'en sont pas moins intéressants à plus d'un titre et nous voudrions dans cet article insister sur leur nature et leur composition.

A certaines époques de l'année, notamment pendant la saison chaude et lorsque l'état hygrométrique est favorable, on voit apparaître, soit à la partie supérieure, soit à la partie inférieure des feuilles un liquide sucré, tout à fait analogue à la sève des plantes. C'est pour ainsi dire une *transpiration* du végétal, transpiration qui lui font rejeter à l'extérieur, non seulement de l'eau, mais encore un certain nombre de substances contenues dans la sève élaborée.

Car, à l'analyse, cette exsudation se montre tout à fait comparable, au point de vue constitutif, à la sécrétion des nectaires. D'une manière générale cependant, on peut dire que certains miellats sont plus riches en dextrines.

Il est utile d'ailleurs au début de cette étude sur les miellats, substance encore peu connue, d'indiquer qu'ils peuvent avoir deux provenances :

1° *Les miellats que nous qualifierons de naturels.*

Ceux-là proviennent de l'exsudation normale de la plante. Leur production a du reste été contestée par certains auteurs. Nous pouvons affirmer cependant que, les circonstances étant favorables, et cela est important, un certain nombre de végétaux sont susceptibles de produire du miellat. Citons par exemple le tilleul, capable d'en fournir de grandes quantités. Cette année encore nous avons été témoin du fait. Un tilleul a fourni en abondance, du 23 au 30 juin,

un miellat très sucré, à tel point qu'il n'était pas possible certaines après-midi de rester sous son feuillage. Les tables, les chaises étaient imprégnées d'un liquide gluant, très sucré, tombant des feuilles sous forme de gouttelettes. Il s'agissait là d'une exsudation parfaitement naturelle.

2° *Les miellats ayant pour origine les pucerons.*

Ce sont, à notre connaissance les plus nombreux. Des pucerons d'espèces variées envahissent parfois certains arbres ou certaines plantes, se nourrissant de leur sève, en pratiquant de minuscules blessures dans le parenchyme. A une époque où la circulation dans les tissus de la plante est intense, l'excès de sève s'écoule par cette infinité de trous microscopiques et il en résulte la production d'un miellat très abondant et aussi très sucré.

Ce phénomène se produit également sur le tilleul. Nous l'avons constaté sur de nombreux arbres : pins, sapins et aussi sur le cerisier.

Quelle que soit la provenance de ces différents miellats, ils contiennent tous une quantité importante de sucres divers dont nous verrons la constitution par la suite. Disons qu'il est possible, par l'analyse chimique, de connaître la provenance des miellats étudiés. De nombreuses expériences nous ont en effet permis de constater que les miellats ayant pour origine les pucerons étaient beaucoup plus riches en dextrines. Ils en contiennent jusqu'à 9 ou 10 %. Les autres en renferment également des quantités importantes, mais moindres cependant qui peuvent aller jusqu'à 4 ou 5 %.

La caractéristique de tous les miellats est, à cause de cette teneur presque anormale en dextrines, de cristalliser très difficilement.

Nous avons eu en notre possession des échantillons de miellats qui sont restés plusieurs années sans se cristalliser. Ajoutons que la couleur de pareils échantillons est toujours très foncée, ce qui permet de les distinguer très aisément sans risque d'erreur.

Il était intéressant pour le chimiste, de même qu'il est utile pour l'apiculteur récoltant, de connaître la composition chimique de ces miellats et de la comparer avec celle d'un miel naturel. Voici ce que nous pouvons constater :

Echantillon de miel du Gâtinais. — Récolte 1922.

| | |
|---------------------|-------|
| Eau | 23.75 |
| Glucose et lévulose | 66.08 |
| Saccharose | 5.29 |
| Gommes et dextrines | 0.60 |
| Divers et pertes | 4.28 |

Total : 100.00

Echantillon de miellat des Vosges. — Récolte 1922.

| | |
|---------------------|-------|
| Eau | 24.10 |
| Sucres réducteurs | 63.30 |
| Saccharose | 3.25 |
| Gommes et dextrines | 8.09 |
| Divers et pertes | 1.26 |

Total : 100.000

Comme nous l'avons indiqué, la haute teneur en gommes et dextrines est un fait remarquable. Il s'agit donc, sans aucun doute possible, dans l'échantillon qui nous intéresse d'un miellat de puceron.

Mais, à dessein, nous avons mis dans l'analyse de ce deuxième échantillon : *sucres réducteurs*, et non *glucose*, comme dans le premier échantillon. Il y a ici une raison importante et c'est ce qui fait tout l'intérêt de la question faisant l'objet de cette étude. Pour la première fois dans l'analyse des miels ou matières similaires, nous allons voir apparaître des sucres nouveaux dont la présence a été nettement mise en lumière.

Un certain nombre de chimistes, peu nombreux d'ailleurs, se sont en effet attelés à cette question. Il ne faut d'ailleurs pas se dissimuler la difficulté du problème, difficulté qui résulte du caractère limité de la récolte, de son peu d'importance, etc.

Quoi qu'il en soit, la *mannite* qui est un sucre a été isolée dans le miellat du platane par Jaudrier ; la *dulcité*, dans le miellat du frésain du Japon, par Maquenne ; la *mélézitose*, découverte par Berthelot dans le miellat du mélèze, d'où le nom attribué à ce sucre. Ce dernier a d'ailleurs été retrouvé dans le miellat de tilleul par Maquenne, déjà cité, et dans celui du *cytise*, par Bourquelot et Héreisey.

M. Georges Tauret, dans un compte rendu à l'Académie des Sciences de Paris, a d'ailleurs indiqué qu'il avait également isolé le *mélézitose* dans le miellat du peuplier noir (*populus nigra*).

Nous pouvons donc constater, rien que par l'énumération de cette liste de sucres et d'arbres sur lesquels on peut les rencontrer, combien les miellats sont nombreux et divers. Il est certain que la plupart des apiculteurs ignorent tout, non seulement de leur composition, mais ne se doutent même pas que des végétaux aussi variés peuvent être mellifères. En réalité, la production des miellats est abondante en année favorable et elle constitue toujours, sinon la totalité de la récolte, du moins et dans certains cas, une fraction importante de cette récolte.

(A suivre.)

Alin Caillas, ing^r agricole.

Pesées de nos ruches sur balance en juin 1923

| STATIONS | Altitude mètres | Force de la colonie | Augmentation Grammes | Diminution Grammes | Journée la plus forte Grammes | DATE | Augmentation nette Grammes |
|---------------------------------|--------------------|--|-------------------------|-----------------------|-------------------------------------|------|----------------------------------|
| Premploz (Valais) | 880 | D.-B. forte | — | — | — | — | — |
| St-Luc » | 1650 | » » | 9100 | 4700 | 1800 | 30 | 4400 aug. |
| Chili s. Monthey | 401 | » » | 3350 | 6150 | 900 | 10 | 2800 dim. |
| Bulle (Fribourg) | 780 | » moyenne | 3500 | 3400 | 600 | 23 | 100 aug. |
| Dompierre » | 475 | » bonne | 7000 | 9600 | 1500 | 10 | 2600 dim. |
| Conches (Genève) | 430 | D. (13 ^e) moyen. | 7700 | 6600 | 1500 | 11 | 1100 aug. |
| Châtelaine ») | 430 | D.-B. très bon ^e | 4950 | 4450 | 1400 | 25 | 500 » |
| Ropraz (Vaud) | — | — | — | — | — | — | — |
| Rances » | 560 | D.-B. bonne | 2400 | 2500 | 700 | 10 | 100 dim. |
| Sullens » | 603 | D.-T. moyenne ^e | 7400 | 2800 | 2200 | 3 | 4600 aug. |
| Chavannes s/ Laus ^{ne} | 385 | D.-B. bonne | 4300 | 1000 | — | — | 3300 » |
| Coppet (Vaud) | 380 | » » | 3850 | 3700 | 1400 | 25 | 150 » |
| Goffrane (Neuchâtel) | 800 | D. (13 ^e) moyen ^e | 5600 | 4000 | 1700 | 23 | 1600 » |
| Cernier » | 834 | D.-B. moyen ^e | 11150 | 4050 | 4150 | 24 | 6100 » |
| Cressier » | 425 | » bonne | 5900 | 1450 | 1100 | 30 | 4450 » |
| La Côte Neuchâtel ^{se} | 430 | D. (11 ^e) bonne | 5950 | 6650 | 1500 | 12 | 700 dim. |
| Buttes » | 700 | D.-B. moyenne | 7950 | 4450 | 2200 | 24 | 3400 aug. |
| Le Locle » | 915 | » bonne | 1250 | 6500 | 700 | 24 | 5250 dim. |
| Tavannes (Jura B.) | 761 | » » | 1800 | 5200 | 800 | 24 | 3400 » |
| Courtelary » | 703 | » » | 10000 | 3000 | 2300 | 24 | 7000 aug. |
| Glovelier a) » | 515 | » bonne | 3400 | 1800 | 1300 | 9 | 1600 » |
| » b) » | » | » » | 5400 | 3400 | 1800 | 9 | 1800 » |

BIENVENUE

(Pour la Société romande d'apiculture, réunie à St-Cergue
les 30 juin et 1^{er} juillet 1923.

Messieurs ! apiculteurs romands,
Permettez que je vous souhaite
Bienvenue aux bords du Léman,
Bon travail et joyeuse fête !
— Aux dames, naturellement
J'adresse aussi mon compliment !
Avec, cela va bien sans dire,
Ma révérence et mon sourire...
Sont-elles pas *reines* chez nous ?
Mais, si là ruche n'en a qu'une,
J'en vois ici — rare fortune —
Plusieurs auprès de leurs époux.
C'est tant mieux pour l'apiculture,
Et c'est juste, je vous l'assure :
Elles ont tenu le *soufflet*,
Elles ont bien droit au banquet !

Puissiez-vous, dans notre Jura,
Trouver de quoi bien satisfaire
Le cœur, l'esprit... et la matière ;
Que les âmes, comme les corps
Amassent ici les trésors ;
Qu'un bel *essaim* de sommelières
Apporte à la *ruche*, tantôt,
Le pur nectar de nos coteaux !
Faites monter de la *fumée*,
Sans *enfumoir*, vers les nuées ;
Que la gaité soit le *rayon*
De clair soleil qui vous caresse ;
Que l'esprit, tel un *aiguillon*,
Donne à vos propos la finesse,
Sans jamais lancer son *venin*...
Que le *miel* de vos entretiens
Parfume, Messieurs, vos séances,
Dans le *cadre* des bienséances...
Que l'amitié vous tienne unis,
Tel un ciment de *propolis* ;
Que vos propos, *abeilles* blondes
Voltigent, légers, à la ronde...
Pour tout dire, en un mot, Messieurs,
Bonne fête, c'est là mon vœux !

* * *

Je veux remercier aussi
Ceux qui vous reçoivent ici.
Un Comité qui rien n'oublie,
C'est l'apiculteur dans ses colonies ;
Sans l'apiculteur, pas de beau miel blond,
Et sans Comité, pas de Burignon !!
Merci ! à ceux qui se dévouent :

L'orchestre Champrenaud qui joue,
Sans se lasser, des airs charmants ;
Monsieur Reymond, le bon régent,
Qui, vous en jugerez vous-mêmes,
Va nous donner ces chants qu'on aime
Et ces rondes des tout petits...
A tous, mes sincères mercis !

* * *

Et pour finir, je vous invite
Messieurs, à vous inscrire vite
Pour de bonnes productions :
Discours, chants, récitations...
Aucun de vous ne doit se taire
Messieurs ! C'est le moment *d'extraire*.
Ne laissez pas *cristalliser*
Les trésors que vous possédez !
Videz toutes les *alvéoles* !
A qui donc, Messieurs, la parole ?
Dans le grand hôtel Auberson
On ne veut pas de *faux-bourdons* !

A. Roulier.

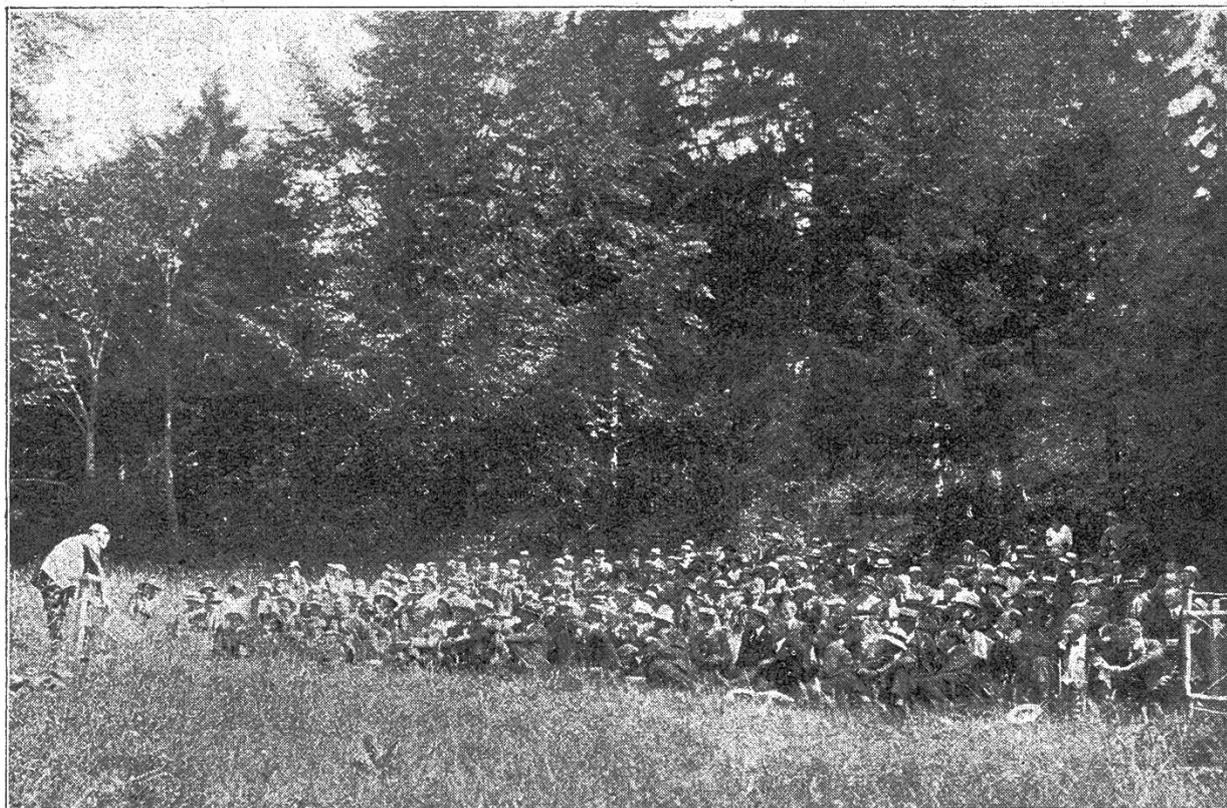
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A NYON

Ma foi, au milieu de la misère générale, j'ai voulu tenter l'apiculture pastorale et me suis décidé à faire une petite randonnée sur les pâturages du Jura. L'essai est concluant à tous égards et je ne comprends pas les apiculteurs qui reculent devant le transport des ruches, devant les dangers que ce voyage comporte, devant l'abandon auquel sont exposées les richesses de la hausse.

Je crois que tout cela n'est qu'invention de la part de quelques égoïstes qui craignent la concurrence.... ou bien, sans le savoir, j'ai inventé une nouvelle méthode. Premièrement j'ai laissé mes ruches à domicile ; secondement le voyage se fit sans abeilles et troisièmement je suis revenu de là-haut avec des hausses garnies à plein bord de bons souvenirs et loin de trouver des pillardes je n'ai rencontré qu'un méli-mélo de reines, de butineuses et de bourdons, tous plus empressés les uns que les autres, même les bourdons, à mettre leur goutte de nectar dans mes alvéoles du haut.

Je ne suis pas égoïste et livre volontiers mon secret ; le voici : on choisit à tour de rôle la meilleure ruche de la Romande ; pendant la période préparatoire on gave la reine avec de l'extrait de Burignon, puis une fois sous l'influence de ce nectar (spécialité de la Ruche de Nyon) on la voit se démener, s'agiter, faire de nombreuses sorties qui prouvent la fausseté de certaines théories et s'entourer d'un état-major à qui elle communique son entrain. Puis au jour fixé pour le départ toutes les pillardes de la Romande qui ont le nez le plus fin viennent se joindre à la ruche organisatrice de l'apiculture pastorale et voilà tout l'essaim embarqué pour les hauteurs d'où on le voit redescendre quarante-huit heures plus tard cossu, bien lesté, toute hausse garnie. Et vous croyez que c'est de la blague ? Eh ! bien demandez donc à ceux qui ont été à St-Cergue si cela n'est pas vrai ; ils vous chanteront merveille de cette apiculture pastorale modèle où il n'y a qu'à prendre et emporter sans autre regret que la courte durée de la miellée. Est-il

vrai que les pillardes sont reçues à coup d'aiguillons ? C'est la théorie, en pratique c'est le contraire dans ce genre d'apiculture spéciale, car sur la place de la gare à Nyon, en cette journée ensoleillée du 30 juin 1923, j'ai vu, de mes propres facettes vu, toutes les abeilles s'aborder en se frottant les antennes et en se brossant mutuellement joyeusement avec les pattes de devant ; j'ai même constaté la présence simultanée de plusieurs reines dans le même essaim et loin de se combattre, ces reines étaient aux petits soins entre elles, si bien que



Conférence de M. Jaques sur l'élevage des reines à la station de fécondation de la Chèvrerie (St-Cergue).

c'était plaisir de contempler sur la route poussiéreuse la ruche romande gagner les hauteurs de St-Cergue soit à pied soit avec le tram électrique.

La journée promettait, car une sérieuse miellée permit de remplir les premiers cadres de hausse déjà à Grens où dans le superbe rucher « du bout » du village on constata une augmentation de dix kilos en plaçant le poids à l'arrière de la ruche. Ce même poids placé à l'avant ne montra toutefois que deux kilos de gagnés et sur le milieu de la ruche la bascule s'arrêta à six kilos. Pour le gros public ce serait une bascule de maquignon, pour l'essaim qui l'a vu c'est une bascule d'avenir qui n'a rien de la duplicité du « renard », une fois que les quatre coins de la ruche reposeront sur un parallélogramme. Enfin, il est possible que cette bascule ait servi à discerner les abeilles qui prirent une dose sérieuse de Burignon et amplifièrent les résultats en voyant double, de celles qui goûtèrent au thé ou à la limonade et virent simple ; je ne tranche pas la question ne pouvant être juge et partie et de plus ayant butiné à toutes les sources répandues avec abondance sous les verts ombrages.

Mais l'apiculture pastorale bat son plein plus haut ; elle procède par gradation, suit la floraison et il eut été « très laid » de ne pas visiter le rucher Courvoisier en passant. Il y a quelques années c'était un petit rucher en formation et maintenant... il n'a pas volé la médaille que lui décerna le jury de la Romande.

Quelle est l'ironie qui présida à l'exposition des coussins nourrisseurs ? De Nyon à St-Cergue, aller et retour toutes les abeilles prirent part à une supermiellée, pas un instant de repos, toujours du bon à butiner et voilà... qu'on vous met sous le nez des nourrisseurs ? Oui, mon ami, n'oublie pas le petit Joseph et son histoire des vaches grasses et maigres, apprendis que l'abeille est prévoyante et que tu n'auras pas toujours du Burrignon à mettre dans tes hausses. Mais il sera toujours assez tôt pour rentrer de cette sortie pastorale et revenir au logis contempler la misère qui règne dans les greniers et alors tu te rappelleras de la leçon de Trélex : L'abondance produit parfois de plus mauvais fruits que la disette, et même dans la prospérité il est prudent de garder un nourrisseur par devers soi. Trêve de philosophie !

L'essaim, sachant qu'à St-Cergue devait être récolté la vraie miellée, prit son vol et gagna les hauteurs par la fraîcheur d'une superbe soirée. Comme entrée en scène, la plus belle et la plus naturelle, la vue superbe dont on jouit de là-haut, les cytises en fleur, des champs d'esparcettes encore épargnés par la faucheuse et toujours cette gaieté de bon aloi qui fait tant regretter que chaque Suisse ne soit pas apiculteur, afin que mon pays soit vraiment le pays décollant de lait et de miel.

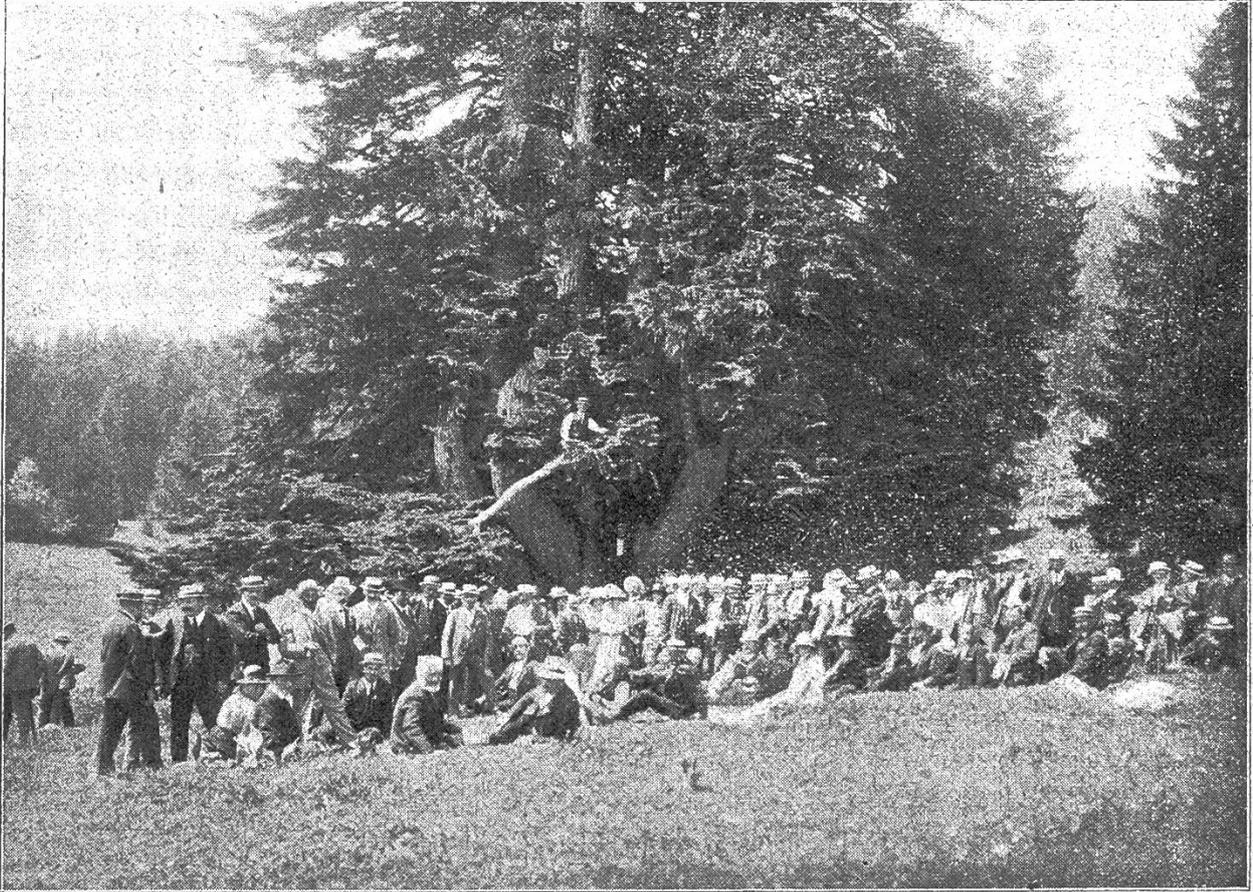
N'ayant guère la mémoire gastrique j'ai oublié le menu matériel tant solide que liquide, mais je me rappelle avec plaisir des productions variées que l'essaim romand exécuta ; je me rappelle avec mélancolie de ces jeunes larves élevées par l'instituteur, M. Reymond, et qui surent joindre leur note naïve, jeune et poétique aux propos plus sérieux... furent-ils vraiment sérieux ?... des abeilles adultes. Pourquoi faut-il que ces larvettes poussent et aspirent à devenir des butineuses ? La vie serait si belle si elle ne s'écoulait que dans les illusions et les élans de la jeunesse !

Ah ! abeilles de Nyon, vous avez bien su ménager la surprise, vous êtes de bonne souche et tâchez de toujours cultiver un tel couvain. Qui n'a entendu, le soir d'une forte miellée, le bourdonnement de la ventilation ? C'est un chant agréable et je ne me trompe pas si je suis sûr d'avoir entendu mon essaim pastoral chanter, ventiler et bruire joyeusement jusqu'au jour nouveau.

Hélas, étant déjà vieille butineuse, je me retirerai avant la fin de la fête et avant le début du jour, mais j'ai entendu dire que jusqu'à la prime aube il y eut des abeilles et des bourdons exposés au « tourni » et qu'en quelques heures ils abattirent plus de kilomètres qu'en une semaine de vie civile. Voyez donc que l'apiculture pastorale sort complètement des us et coutumes de notre apiculture de plaine ; au lieu de travailler la semaine, elle choisit le dimanche pour étudier la fécondation de reines et aller visiter des essaims perchés sur des sapins gigantesques. Mais j'étais trop absorbé par la belle nature, par un sentiment d'harmonie, de repos pour prêter une antenne attentive aux dissertations de la reine Jaques et je me demande ce que j'ai appris ; je crois vraiment que j'ai plutôt oublié les tracas, les laideurs de la vie quotidienne pour me retremper dans les harmonies de chants nationaux, face à la beauté de notre Suisse romande et j'ai de nouveau, vieil incorrigible, vibré plus que profondément lorsque le mi-

nistre de l'Endroit toucha si vraiment et si justement la corde patriotique.

Certains sentiments, pour être maintenus vivaces, ont besoin de temps à autre de passer à la lessive, il faut sarcler parfois le jardin dans lequel la vie quotidienne pousse son ivraie et alors apparaît plus pur, plus élevé et plus noble ce qu'il y a de vraiment beau dans le



La station rustique de la Borsattaz, établie sur ces « gogants » (sapins géants), par M. Auberson, chef de gare.

cœur humain ; les abeilles de Nyon ont mis tout leur zèle à nettoyer les vieux cadres, les teignes, la poussière, les toiles d'araignée, tout fut sorti de la ruche et la miellée de St-Cergue fut et reste logée sur des cadres de belle cire jaune. Je m'en fus avec ma hausse garnie et supputant le pour et le contre, je ne puis que plaindre les abeilles qui ne sont pas à même de remercier la race nyonnaise pour les deux belles journées d'apiculture pastorale qu'elle nous a préparées.

L'essaim est de nouveau dispersé, mais un sentiment reste qui relie les abeilles les unes aux autres, c'est d'avoir été unies harmonieusement pendant quarante-huit heures, c'est le souvenir de la fête du printemps, c'est la belle nature comprise avec intelligence et ce sont les souvenirs qui sont accumulés dans la hausse et qui valent plus que vingt kilos de miel.

L'année prochaine le Barbichon emporte de nouveau sa ruche et refait une tournée d'apiculture pastorale. Ainsi soit-il !

NOUVELLES DES SECTIONS

Section d'apiculture de Lausanne.

Le comité organise un marché au miel de la St-Louis. Les membres qui désirent y prendre part doivent s'inscrire auprès du président à Bussigny jusqu'au 5 août en indiquant leur quantité de miel.

Les bocaux seront fournis par la société.

Le Comité.

* * *

Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises.

Les membres qui désirent faire contrôler leur miel, sont priés de s'annoncer auprès du président, M. Paul Stauffer, rue de la Paix 127, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 15 août.

Le Comité.

* * *

Section Grandson-Pied du Jura.

Assemblée de la Section le dimanche 12 août à Ste-Croix. Rendez-vous à la gare à 10 h. 20. — Ordre du jour : 1. Discussion sur l'achat du sucre pour cet automne. 2. Causerie par M. Gueissaz sur l'hivernage des abeilles à la montagne et sur les soins à leur donner au printemps. 3. Visite de ruchers. 4. Divers.

Les repas se prendront sur le tapis vert et seront tirés du produit des sacs. — Pour le retour tous les moyens de locomotion seront admis. Départ du train 18 h. Pour éviter des frais, il ne sera pas adressé de convocation individuelle.

Pour le Comité : *N. Clément-Décoppet.*

* * *

Société d'Apiculture Grandson et Pied du Jura, Yverdon, 27 juin 1923.
— Dans notre région favorisée, dit-on, au point de vue apicole, les nouvelles des ruchers sont peu rassurantes.

Les ruches, superbes en avril, ont été contrariées par les intempéries en sorte que la récolte est presque nulle. La floraison des arbres fruitiers et des prairies artificielles a été magnifique, mais des gelées blanches suivies de journées froides et venteuses ont eu raison de ces riches promesses.

Confinées, recluses dans les ruches, nos butineuses en vedette au trou de vol, ont dû souvent se dire : « Brr ! quel drôle de temps qu'il fait ! Pauvres fleurettes, vous ne recevrez pas notre visite cette année !

Je n'ai eu que deux essaims : un primaire et un secondaire. La reine de ce dernier a dû différer si longtemps son voyage de noces qu'elle a failli ainsi rater. Par crainte des bronchites, les bourdons frileux n'aiment pas sortir par l'air vif et peu sûr.

Le dimanche 24 juin nous avons assisté au commencement du massacre des bourdons. Qu'est-ce que cela présage ? Rien de bon et pourtant en 1911 la miellée n'a commencé qu'avec le mois de juillet.

D'autre part, n'oublions pas que 1922 a été une année apicole exceptionnelle, qu'il faut savoir donner pour recevoir et qu'en apiculture comme dans d'autres branches de l'économie générale il faut compter avec les années de disette.

* * *

Société d'apiculture „La Côte Neuchâteloise“

Contrôle du miel.

Les membres qui désirent faire contrôler leur miel s'adresseront à un membre du Comité ou à *M. François Savary, à Montezillon*, pour le premier contrôle jusqu'au 5 août 1923, pour le second contrôle jusqu'au 15 septembre 1923. *Le Comité.*

NOUVELLES DES RUCHERS

A Grobet-Magnenat, Prilly, le 4 juin 1923. — En général lorsqu'on donne des nouvelles de son rucher, c'est qu'il nous a fourni les motifs d'un contentement réel, peut-être pas débordant, mais suffisant pour que nous soyons tentés d'en faire part. Or cette fois-ci ce n'est pas le cas pour moi, bien au contraire; il faudrait presque un volume pour énumérer par le menu toutes les plaintes.

Après un mois d'avril satisfaisant et un début de mai prometteur qui ont permis aux colonies de prendre rapidement un développement réjouissant, voici venir quatre semaines de pluies diluviennes et de froid alternant avec un ou deux jours relativement beaux, juste pour permettre la sortie de nombreux essaims. Chez moi j'ai pu réduire l'essaimage au strict minimum mais l'élevage de reine a été et est toujours très grand. A peu près toutes les colonies ont été prises de la fièvre d'essaimage, quelle que soit la race; les communes avant les carnioliennes et autres croisements. Que faire? sinon laisser faire et tâcher d'utiliser autant qu'on peut ces belles cellules royales à notre disposition.

En attendant le baromètre, comme le change, est d'une modestie remarquable; il a horreur de la montée; dès qu'il prend un peu de hauteur, atteint de vertiges, il pique du nez et voilà notre trop fidèle compagne la pluie qui nous revient; elle a un peu l'insistance de certains commis-voyageurs!!! En attendant nos bestioles sont retenues au logis, je crois, entre parenthèse, qu'elles s'embêtent ferme, car elles sont d'une humeur certains jours!!! et les hausses restent vides d'abeilles et de nectar.

Espérons toujours une amélioration, un revirement, mais ne serait-il pas prudent de « faire un peu de l'œil » aux sacs de sucre? en vue du nourrissement dit d'automne, mais à effectuer déjà à fin juillet.

DONS REÇUS

*Rucher de St-Loup: Section de Grandson-Pied du Jura, une ruche D.-B.
Bibliothèque: L. Chavannes, Sornetan, 2 fr.*

Nos meilleurs remerciements.

Schumacher.

Reines de races " NIGRA "

des meilleures souches, livraison immédiate depuis la station de fécondation.

Fritz HOFER, chef de la station de fécondation, Herzogenbuchsee.

J'achète toujours

Miel du pays

Paiement comptant.

Indiquer prix et quantité.

Marc Bourquin, Villeret.

Miels du pays

Suis acheteur. 23175

Offres avec échantillon et prix à

Burnens-Golay

Miels en gros, **Berne.**

ON CHERCHE à acheter quelques essaims d'abeilles du pays

Adr. les offres à M. Ad. EBERSOLD, propriétaire à Chillon (Vaud).

REINES

de choix, élevées à l'essai-mage, éprouvées, disponibles en nombre limité.

S'adr. à **A. Porchet, à Ropraz.**

REINES 1923

Pure race italienne et communes croisées. Bonne arrivée garantie.

Prix : de **8 à 10** fr.

Rabais suivant quantité.

A. LASSUEUR, Grandson.

J. ERNST-BIRCH, Küsnacht (Lac de Zurich)

se recommande pour exécution soignée de **BOITES à MIEL**

en fer-blanc solide, travail propre

| contenance de | 1/4 | 1/2 | 1 | 1 1/2 | 2 | 2 1/2 | 3 | 4 | 4 1/2 | 5 | 10 kg. |
|----------------------------|-----|-----|----|-------|----|-------|----|-----|-------|-----|---------|
| par pièce | 15 | 18 | 24 | 35 | 45 | 55 | 60 | 70 | 75 | 80 | 120 ct. |
| par 100 pièces | 13 | 16 | 22 | 33 | 40 | 50 | 55 | 65 | 70 | 75 | 110 » |
| Bidons pour envois postaux | | | 35 | 50 | 65 | 75 | 80 | 100 | 105 | 110 | 150 » |

Verres à miel haute forme, avec couvercle en aluminium, en verre propre

| contenance | 1/4 | 1/2 | 1 | kg. | |
|----------------|-----|-----|----|-----|-------|
| par pièce | 28 | 40 | 55 | ct. | 23049 |
| par 100 pièces | 26 | 37 | 50 | » | |

Ustensiles pour l'alimentation, petites mangeoires simples 35 ct. Ustensiles Leuenberg pour l'alimentation, Fr. 1.60. Mon nouvel appareil à alimenter pr toutes ruches, contenance 2 litres à Fr. 3.— la pièce. Supports de cadre pour ruches suisses, agrafes d'écartement, trou de vol, pinces à cadres, fil de fer étamé, voiles, gants et articles divers pour l'apiculture aux prix les meilleurs; exécution soignée. Entonnoirs pour essaims pulvérisateurs. Machine à couler le miel. Bidons à miel Clarificateur à miel. *Demandez prix-courant.*

Boîtes à miel

| en dessous de 100 pièces | 1/2 | 1 | 1 1/2 | 2 | 2 1/2 | 3 | 10 kg. |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------------|
| | — .16 | — .22 | — .35 | — .45 | — .55 | — .75 | 1.10 pr pièce |
| par 100 pièces | — .14 | — .20 | — .32 | — .40 | — .50 | — .70 | 1.— » » |
| BIDONS à miel avec poignée | — .47 | — .60 | — .70 | 1.— | 1.50 | » » | |

1^{re} qualité, exécution soignée

STEBLER & C^{IE}, Fabrique d'emballage en fer-blanc

Téléph. 5. **Nunningen (Soleure).**